



COLLECTIF CITOYENS POUR LE CLIMAT AUBENAS

HÉRITIERS DE LA VIE SUR TERRE ET ACTEURS DE NOTRE DESTIN

<https://www.facebook.com/cplc07/>
Blog : <http://cplc07.blogg.org/>
Courriel : cplc07@ardechelibre.org

LETTRE OUVERTE AUX ÉLU-E-S DE L'ARDÈCHE

Madame, Monsieur

La Semaine Européenne de la Mobilité qui a lieu du 16 au 22 septembre 2020, a pour objectif d'inciter les citoyens et les collectivités de nombreux pays européens à opter pour des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.

Cette 19ème édition met à l'honneur « LA MOBILITÉ ZÉRO ÉMISSION POUR TOUS ».

Dans le cadre de cette semaine de la mobilité, **le collectif Citoyens Pour Le Climat 07 (CPLC 07) vous interpelle** afin de connaître votre position sur ce sujet et savoir quelles sont les mesures que vous avez adoptées et celles que vous envisagez permettant le développement des mobilités alternatives et facilitant ainsi leur essor à la juste mesure qui est désormais la leur.

Le département et les communes de l'Ardèche, qui dans leur communication se veulent un département "vert" et mettent en avant leurs paysages et leur patrimoine naturel et culturel, se doivent, pour une question de pertinence, de mettre en oeuvre une politique très volontariste en matière de développement des mobilités alternatives : création de nombreuses pistes et de bandes cyclables et piétonnes, pose de signalétiques du type "partageons la route", création de zones de rencontres avec priorité aux mobilités douces, baisse de la vitesse à 30 km/h en centre-ville et sur routes communales ...

Venez, avec ou sans votre vélo, à la rencontre des associations organisatrices et des citoyens lors des journées des 19 et 20 septembre 2020 À Uzer et à Aubenas.

EN FRANCE ET SELON L'ADEME (1) la voiture est à 80 % le moyen de transport de personnes avec un très faible taux d'occupation (souvent 1 personne par voiture).

- 67 % des français l'utilise pour aller au travail.
- 86 % des français l'utilise pour aller faire les courses.
- 69 % des français l'utilise pour accompagner les enfants à des activités quotidiennes.
- 50 % de ces trajets font moins de 5 km.
- la ville offre un choix beaucoup plus important de moyens de transport.

Toujours selon l'ADEME, le secteur des transports dans son ensemble représente en France une part importante de la consommation d'énergie finale. Il est aussi le principal émetteur de dioxyde de carbone (CO₂): 36 % dont une moitié incombe à la voiture individuelle.

En 2013, le transport routier représentait plus de 80 % des émissions du secteur des transports dont 80 % pour les seules voitures particulières !

Le transport routier est à l'origine de la moitié des émissions de plusieurs polluants atmosphériques comme le cuivre, les oxydes d'azote et le plomb. Ils rejettent également des particules fines, du monoxyde de carbone et des composés organiques volatils. Ces émissions ont un impact important sur notre santé notamment les maladies respiratoires et cardiovasculaires.

Les bruits émis par les transports touchent significativement 25 millions de personnes dont 9 millions sont exposés à des niveaux critiques.

DES SOLUTIONS

- 50 % des trajets effectués tous les jours par les français faisant moins de 5 km, ils pourraient se faire par des mobilités douces notamment la marche et le vélo, avec un gain appréciable sur les finances et la santé.
- Développer un réseau de transports en commun performant et incitatif.
- Faciliter la multimodalité des moyens de transports.
- Taxer puis interdire les véhicules personnels puissants et polluants.

Des solutions hydrogènes et électriques à base de renouvelables pourraient dans un avenir proche être utilisées dans l'industrie et les transports "lourds". Les solutions "électriques" pourraient être utilisées dans le transport léger urbain et péri-urbain.

D'autres formes de mobilités, plus douces, permettent de préserver les ressources et le climat. Elles permettent aussi d'améliorer la santé physique et le bien-être psychologique en retrouvant le temps de vivre :

- * propulsion humaine : marche à pied, vélo, vélo couché, rollers, trottinette ...
- * propulsions solaire, éolienne, hydrogène pour véhicules légers à 1, 2, 3 ou 4 roues.

LA MOBILITÉ

L'écomobilité ou la mobilité durable est une notion apparue avec les crises de l'énergie et le dérèglement climatique, dans le sillage des questions de « développement durable », pour désigner la conception, la mise en place et la gestion de modes de transport jugés moins nuisibles à l'environnement, sûrs et sobres, en particulier contribuant moins aux émissions de gaz à effet de serre.

L'écomobilité exige une politique d'aménagement et de gestion du territoire et de la ville qui favorise une mobilité pratique, peu polluante et respectueuse de l'environnement, ainsi que du cadre de vie.

Il importe désormais de donner aux mobilités douces la place qui leur revient en s'assurant d'un partage en toute sécurité de la voie publique entre les différentes mobilités. Pour cela il est nécessaire de légiférer, d'informer et de sensibiliser mais aussi d'aménager la voie publique en conséquence.

LA PROMOTION DES MOBILITÉS DOUCES DEMANDE

- * de lever d'importants freins psychologiques et économiques en sécurisant les routes et en rendant plus attractives la promotion des mobilités douces, par exemple, grâce à l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV).
- * d'adapter le transport de marchandises afin de le rendre plus vertueux : développer les circuits courts, promouvoir la motorisation hydrogène ou électrique selon les cas de figures ...

SOURCES

- 1 [La mobilité de demain](#) (ADEME)
- 2) [Le guide "Réussir le passage à l'écomobilité"](#) de l'ADEME
- 3) [Les solutions de mobilité soutenable](#) du Réseau Action Climat et de la Fondation Hulot
- 4) [Villes et quartier 30 km/h](#) et [La rue de l'avenir](#)
- 5) [Fleuve de liens](#) et la péniche Alizarine (Ardèche), un transport éco-responsable